

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 100 (2002)

Heft: 12

Artikel: Reflets fidèles dans la profession?

Autor: Gogniat Loos, Fabienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-951497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les offres d'emploi:

Reflets fidèles de la profession?

Les offres d'emploi sont le reflet de la santé d'une profession. Partant de cette hypothèse, il nous a paru intéressant de fouiller dans les anciens numéros de «Sage-femme suisse» à la recherche de ces offres d'emploi: rares ou pléthoriques, peu loquaces ou au contraire bourrées de détails, elles donnent un reflet intéressant de l'évolution de la profession au cours de ce dernier siècle.

Fabiène Gogniat Loos

En 1903, les offres d'emploi sont encore rares, et elles ne ciblent pas forcément des sages-femmes. Une personne de confiance est ainsi recherchée à St-Moritz pour la garde de deux petits enfants. Ailleurs, une dame prête à accoucher cherche un «hébergement discret pour 2 à 3 mois». Plus loin, la commune de Niederglatt dans le canton de Zurich, cherche une sage-femme: son indemnité de piquet sera de 160 francs par an.

Dix ans plus tard, en 1913, une sage-femme de Fleurier cherche une remplaçante pour 2-3 mois, parlant français et allemand (tiens, voilà qu'on parle allemand dans le Val de Travers!). Une jeune femme «respectable» cherche à prendre pension chez une sage-femme, éventuellement contre services... Est-elle sur le point d'accoucher et cherche-t-elle, elle aussi, un lieu discret et sûr pour vivre les derniers mois de sa grossesse? A deux reprises, des femmes (pas les mêmes) insèrent des annonces disant qu'elles sont prêtes à s'occuper d'un enfant «soins attentifs et plein d'amour garantis». Qu'en penser? Sont-ce des femmes sans enfants qui cherchent à adopter un petit

non désiré ou des veuves qui cherchent à arrondir leurs fins de mois en prenant des enfants naturels en pension? Faute d'indices supplémentaires, on ne peut que se perdre en conjecture sur leurs motivations profondes. Un couple a des intentions plus claires: il cherche à «accueillir un enfant comme étant le sien, contre petit dédommagement à la mère naturelle»: et c'est une sage-femme qui met l'annonce en leur nom.

1923-1943 ou quand la religion a encore son importance

En 1923, les seules rares annonces qui paraissent sont le fait de communes cherchant une sage-femme pour effectuer les accouchements sur leur territoire. En 1933, en pleine crise de l'entre-deux guerres, nombre de communes sont à la recherche de sages-femmes. Certaines donnent des détails: ainsi la commune de Häggenswil (SG) offre l'indemnité de piquet prévue par la loi (on ignore son montant). A Zofingen (BE), on est plus précis: l'indemnité de piquet est de

500.-/an + Fr. 40.- pour une naissance à la maison ou Fr. 30.- pour une naissance à l'hôpital. Une jeune sage-femme est recherchée pour un remplacement de vacances de 4 semaines, dans un grand cabinet (NB: 4 semaines de vacances, en 1933, c'est énorme!). Une autre est recherchée dans un grand lieu industriel (la précision semble avoir de l'importance), pour un remplacement de longue durée (2-3 ans) pour cause de maladie de la titulaire.

Pendant la guerre, en 1943, il y a peu d'offres et de demandes en général. Les offres proviennent essentiellement des communes. A Brugg, on cherche une sage-femme: l'indemnité de piquet est de 500.-/an. Un petit hôpital cherche une sage-femme catholique, tandis qu'une commune protestante bernoise cherche également une candidate. Epoque pas si lointaine où la religion des employés avait une grande importance. Plus loin, une sage-femme «dans le besoin pour cause de maladie et de chômage» fait appel à la solidarité de ses collègues pour qu'on lui «prête ou donne une chaise-longue et une chemise de nuit taille 48».

Après-guerre, l'année 1953 voit s'amorcer une tendance qui va perdurer: les hôpitaux se multiplient et cherchent de plus en plus de sages-femmes et celles-ci semblent y trouver leur compte, puisque 4 sages-femmes (1 Bâloise, 1 Genevoise et 2 Bernoises) cherchent cette année-là «places à l'année dans hôpitaux ou cliniques». Les hôpitaux commencent à mettre en avant leurs avantages: ainsi l'hôpital des bourgeois de Soleure propose à ses futures employées une caisse de pension et une caisse d'épargne. Une sage-femme indépendante, devant suivre un cours de formation continue d'une semaine, cherche une remplaçante. Elle propose une indemnité de Fr. 10.-/jour + les frais de voyage.



«Climat de travail agréable» disaient les offres d'emploi... et si c'était vrai?

1963-1973: le baby-boom

Les années de prospérité, dont 1963 fait partie, et qui sont aussi les années de baby-boom voient les offres se multiplier et les hôpitaux rivaliser pour trouver des sages-femmes. Ils mettent leurs avantages en valeur pour séduire les éventuelles candidates. Ainsi certains avancent comme argument la possibilité d'habiter de manière indépendante et «des



Les conditions de travail des sages-femmes semblent avoir changé plus vite que les conditions «d'entreposage» des bébés!

Photos: Frauenklinik Insel Bern

temps de travail et de loisirs bien réglés» (gut geregelte Frei- und Arbeitszeit): il est bientôt révolu le lointain temps où la sage-femme habitait sur place et répondait aux demandes des accouchées à toute heure du jour et de la nuit. D'autres arguments décisifs apparaissent: «semaine de 5 jours», «clinique catholique» ou «bon salaire».

Des communes cherchent toujours des sages-femmes, mais proposent désormais des indemnités de piquet «modernes» et une indemnité pour la voiture. D'autres débouchés s'ouvrent désormais aussi à la profession: une fabrique d'aliment pour enfants cherche une collaboratrice externe au service publicité pour visiter les infirmières, sages-femmes et pédiatres. Les premières annonces en français font leur apparition. Ainsi l'hôpital de Fleurier propose un poste intéressant dans une «maternité moderne et bien installée».

En 1973, les communes ne recrutent presque plus, mais les hôpitaux affûtent leurs arguments: «conditions salariales et de logement actuelles», «très bon salaire», «restaurant self-service avec système de bons», «climat de travail agréable», «caisse de pension progressiste», «maison du personnel moderne et construite en terrasse» (sic!). A Berne et en Argovie on est même à la pointe du progrès social: 13^e salaire et crèche dans l'hôpital pour les enfants des employées. La semaine de 5 jours semble se généraliser. L'hôpital cantonal de St-Gall propose lui aussi un 13^e salaire, mais aussi un restaurant avec choix des menus et des gardes de 8 heures. Le Frauenspital de Berne a la fibre «formation»: il offre la possibilité de se former au diagnostic par ultrasonographie. La palme revient à

l'hôpital de Samedan, dans les Grisons, dont l'annonce ressemble à une offre de vacances: «L'Engadine offre des possibilités variées de sports d'hiver et d'été». La société des loisirs pointe son nez, même au travers des annonces de la «Sage-femme suisse».

1983–1993: le temps du couple et de la qualité de vie

Plus près de nous, en 1983, alors qu'on commence à remettre en question l'hypermédicalisation de la naissance, certains mettent l'accent sur d'autres aspects: «Nous attachons de l'importance à une atmosphère amicale, aussi dans la salle d'accouchement» (Wolhusen). On met en avant la possibilité de travailler de manière «indépendante», dans de «petites équipes», de «prendre des responsabilités», de «collaborer avec plusieurs médecins». Le nom du médecin-chef est souvent mentionné, est-ce une sorte de

gage de qualité? Autre signe des temps, les premières annonces pour des postes à temps partiel apparaissent. Un hôpital privé de Fribourg a même introduit le «rooming-in» pendant la journée et en fait un argument de promotion auprès de futures employées. Un hôpital allemand fait de la prospection en Suisse, signe que le recrutement de sages-femmes est (déjà!) difficile. Certains hôpitaux proposent même d'aider la sage-femme intéressée à trouver un logement adéquat ou (retour en arrière?) de dormir sur place.

En 1993, peu de changement par rapport à la situation actuelle: les annonces en français sont de plus en plus nombreuses, les conditions sont: climat de travail agréables, ambiance dynamique, conditions sociales de premier ordre, etc... On propose non seulement d'accompagner les femmes, mais aussi les couples et même les familles, on s'intéresse aux méthodes alternatives (homéopathie, fleurs de Bach, etc). La possibilité de suivre de cours de formation continue est souvent mentionnée et autre signe des temps, les premières maisons de naissance recrutent leurs futures collaboratrices... L'expression «qualité de vie» revient comme un leitmotiv dans de nombreuses annonces.

On le voit, de 1903 à 2003, l'image de la profession a bien changé. D'indépendante certes, mais sans aucun filet social, la sage-femme est désormais hospitalière, choyée (car devenue rare) et séduite par de multiples arguments aussi variés que possible. Pourtant, le nombre de sages-femmes qui désirent devenir indépendantes ne cesse de croître. Est-ce parce que les promesses faites par les institutions ne correspondent pas toujours à la réalité? Ou est-ce tout simplement parce que les sages-femmes, comme la chèvre de Monsieur Seguin ont, par nature, l'esprit (trop) indépendant? ◀

«Travail en petite équipe», «bonne ambiance» et «prise de responsabilité» caractérisent les annonces de ces vingt dernières années.

